

Date limite de versement : 31 mai 2020 (REPORT exceptionnel au 30 juin 2020)

A nous retourner à l'adresse suivante :

CCI Toulouse Haute-Garonne - POINT A - Service Appui à la Performance des entreprises
2, rue d'Alsace-Lorraine - BP 10202 - 31002 Toulouse Cedex 6
ou via taxe.apprentissage@toulouse.cci.fr

Raison sociale			
N° SIRET		Code NAF	
Adresse			
CP		Ville	
Contact			
Fonction			
Courriel		Tél.	
Effectif annuel moyen (ensemble des établissements)			
Nombre d'apprentis en cours d'année 2019			

La taxe d'apprentissage est désormais intégrée à la CUFPA (Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance), à hauteur de 87 %, et versée à l'OPCO. Pour les salaires 2020, elle sera à payer au plus tard au 1^{er} mars 2021 pour les entreprises de moins de onze salariés, et par acomptes pour les entreprises de onze salariés et plus. Le solde de la taxe d'apprentissage, 13%, est à verser directement à un ou plusieurs établissements habilités de votre choix, au plus tard le 31 mai 2020.

Le POINT A de la CCI Toulouse Haute-Garonne est un établissement habilité à percevoir le solde de 13 % de la taxe d'apprentissage et figure sur la liste préfectorale de la région Occitanie

CALCUL DU SOLDE DE 13 % DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

MASSE SALARIALE BRUTE (base calcul : salaires 2019)	<input type="text" value="MB"/>	<input type="text"/>	,00
Exonération de en cas de masse salariale inférieure à 110 838 € et en présence d'un apprenti en cours d'année.			
MONTANT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	MB X 0,68	<input type="text" value="TA"/>	,00
SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	TA x 13%	<input type="text" value="S"/>	,00

VERSEMENT

Au bénéfice de : Etablissement	POINT A - CCI Toulouse Haute-Garonne	Montant	<input type="text"/>
Adresse	2, rue d'Alsace-Lorraine - BP 10202 - 31002 Toulouse Cedex 6		
Code UAI	031038ZZ	SIREN	18310002300013

Mode de règlements

<input type="checkbox"/> Chèque n°	<input type="text"/>	Banque :	<input type="text"/>
Date :	<input type="text" value="JJ / MM / AAAA"/>	A l'ordre de :	CCI Toulouse Haute-Garonne
<input type="checkbox"/> Virement :	IBAN : <input type="text" value="FR92 3000 2040 8600 0006 0537 X52"/>	Mentionner impérativement TA 2020 et votre n° de SIRET en libellé de virement afin de nous permettre de vous envoyer votre attestation de virement obligatoire (document à fournir en cas de contrôle).	
	BIC : <input type="text" value="CRLYFRPP"/>		

Fait à :	Signature et cachet de l'établissement
Le : JJ / MM / AAAA	<input type="text"/>